

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 Janvier 2019**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Date de convocation : 21/01/2019**

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, RETIF B, PASCAL N, Mmes LABRUE M, VALADE RASTOUIL V.**

**Excusés : M. VALETTE C, Mme BREULAUD G**

**Absent : M. LEDOUX B.**

Secrétaire de séance Monsieur PASCAL Nicolas

**Budget principal 2019 – ouverture de crédits investissement :**

Le Maire propose l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2019, dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget 2018 (hors remboursement du capital de la dette) soit un montant de 23 030 € au chapitre 21 (comptes 2128 et 2135) cette somme sera inscrite au budget 2019.

Décision adoptée à l'unanimité

**Projet de travaux d'agrandissement, de mise en sécurité la Salle de convivialité (anciennement Salle des fêtes) et parking :**

Monsieur le Maire présente le projet d'agrandissement, de mise en sécurité de la Salle de convivialité et le parking qui la jouxte. Au vue des plans et du coût prévisionnel des travaux proposé par l'Architecte, Monsieur DELAGE. Le montant prévisionnel serait de 170 000 € HT (honoraires de l'Architecte compris). Après en avoir délibéré, il propose de faire une demande de subvention auprès du Département (DETR 2019) à hauteur de 40 % soit un montant de 68 000 €. Plan de financement prévisionnel : Contrat Objectif 25 % soit 42 500 € et Fonds propres 59 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition : Abstention 1 Voix : Mme VALADE RASTOUIL, Pour 5 Voix : PIEDFERT, GONTHIER, PASCAL, RETIF, LABRUE. Et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération.

**Renouvellement de la Convention fourrière avec la SPA de Bergerac :**

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal Décide à l'unanimité de renouveler la convention fourrière avec la SPA de Bergerac, moyennant une cotisation annuelle de 295,50 €.*

**Débat public :**

*Monsieur le Conseiller départemental a proposé d'organiser un débat public dans la salle des fêtes d'Eygurande, avec les Communes d'Eygurande et de Saint Barthélémy réunies.*

**Point sur les travaux :**

*Les travaux du logement (maison DURET-TERNAT) suivent leur cours. Celui-ci devrait être disponible vers le mois de mai.*

**Questions diverses :**

*Adressage : Monsieur le Maire présente le projet des noms proposés. Une réunion publique sera prévue pour la présentation aux gens de la Commune.*

**Fin de la séance à 21 heures 45**

Le Maire.

Guy PIEDFERT

